

# Fleurissement. Visite de la commission régionale

Publié le 10 juillet 2018 à 09h37 Modifié le 10 juillet 2018 à 11h08



Le jury régional a rencontré les représentants de la municipalité et les agents techniques lors de sa visite, lundi, sur la commune.

La commune de Saint-Hélen a motivé son souhait d'obtenir le label « Villes et villages fleuris » niveau une fleur. Il s'agit d'un label qui décerne un palmarès allant d'une fleur à quatre fleurs. Parmi les critères d'évaluation de l'attribution du label se trouvent, entre autres, les aménagements et le mode de gestion, les actions pédagogiques, le patrimoine végétal et le fleurissement, la gestion environnementale et la qualité de l'espace public.

Lundi, la commune a reçu la visite du jury régional composé d'André Crocq, conseiller régional et président du jury, François Le Goff (Union nationale des entreprises du paysage Bretagne), paysagiste à Pontrioux, Patrick Lamy (Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières), paysagiste et pépiniériste à L'Hermitage (35), et Katell Beucher, chargée de mission au Comité régional du tourisme de Bretagne.

## Réponse en novembre

Martine Bugeaud, première adjointe, Alain Briot, conseiller délégué et les agents communaux Yves Berhault et Romain ont accueilli le jury, qui n'a pas manqué de poser des questions techniques. Un dossier de présentation avait été transmis au jury avant leur visite. Entre le 9 et le 20 juillet, le jury visitera en moyenne sept communes par jour, certaines sont proposées par le jury départemental pour le label une fleur, d'autres sont déjà labellisées. Le jury a semble-t-il apprécié le fleurissement et le travail fourni, mais il faudra attendre le mois de novembre pour savoir si le souhait de la municipalité sera exaucé.